



Trente-quatrième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Points 98 et 22 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER

Incidences administratives et financières du projet de résolution publié  
sous la cote A/34/L.6

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du  
règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. Selon le projet de résolution A/34/L.6, l'Assemblée générale :
  - a) Approuverait la convocation des deux parties de la neuvième session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer à New York pour la période allant du 27 février au 4 avril et à Genève pour la période allant du 28 juillet au 29 août 1980;
  - b) Prierait le Secrétaire général, en sa qualité de Secrétaire général de la Conférence, de rédiger une étude sur les besoins des pays en développement en matière de formation aux techniques d'exploitation minière des fonds marins et activités connexes, et de la soumettre à la Conférence le plus tôt possible en 1980.
2. Comme il est indiqué de façon détaillée dans l'annexe au présent état, les dépenses à prévoir pour les services de conférence lors de la neuvième session de la Conférence, sont estimées à 1 815 100 dollars pour la première partie (qui doit se tenir à New York) et à 1 849 700 dollars pour la seconde partie (qui doit se tenir à Genève). Etant donné que ces prévisions de dépenses ont été établies sur la base du coût intégral, il n'est pas demandé à l'heure actuelle de crédits supplémentaires. Le montant estimatif total des dépenses à effectuer, soit 3 664 800 dollars, sera donc examiné dans le contexte de l'état récapitulatif des dépenses relatives aux services de conférence, qui sera soumis

vers la fin de la trente-quatrième session et dans lequel on indiquera les crédits supplémentaires nets qui devront être demandés pour assurer les services de conférence compte tenu du calendrier des conférences de 1980 qui aura été définitivement approuvé par l'Assemblée générale.

3. S'il n'est pas demandé pour l'instant de crédits pour couvrir les dépenses relatives aux services de conférence et le coût des services communs, comme il est expliqué ci-dessus, il serait nécessaire d'ouvrir un crédit de 399 700 dollars au cas où le projet de résolution serait adopté afin de couvrir les dépenses relatives au secrétariat de la Conférence et au Département de l'information, montant qui se répartirait comme suit :

	<u>Session de</u> <u>New York</u>	<u>Session de</u> <u>Genève</u>
	(Dollars)	
i) Chapitre 2 C - Secrétariat de la Conférence		
a) Frais de voyage et indemnité de subsistance de 45 fonctionnaires	-	167 900
b) Personnel temporaire (5 administrateurs auxiliaires)	14 100	24 200
c) Personnel temporaire (9 secrétaires à New York et 11 à Genève)	11 000	29 600
d) Heures supplémentaires	2 500	2 500
e) Frais généraux de fonctionnement		
1) Location de machines à photocopier	2 000	3 000
2) Location d'un dispositif de vote électrique	-	25 300
3) Communications	-	4 000
4) Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous) (pour deux sessions)	6 000	-
f) Dépenses diverses (transport de marchandises, assurance, etc.)	-	7 500
g) Fournitures et accessoires	-	500
h) Frais de voyage et indemnité de subsistance des représentants des mouvements de libération /résolution 3280 (XXIX)/ de l'Assemblée générale	<u>26 000</u>	<u>22 000</u>
Total partiel	61 600	<u>348 100</u> 286 500 /...

	<u>Session de</u> <u>New York</u>		<u>Session de</u> <u>Genève</u>
		(Dollars)	
ii) Chapitre 27 - Département de l'information			
a) Personnel temporaire			
Pour New York - 2 attachés de presse (P-3), un dactylographe (services généraux), un directeur de caméra de télévision (P-3), un assistant de production (services généraux) et quatre ingénieurs recrutés à l'extérieur	24 700		
Pour Genève - un rédacteur-producteur (P-3), un technicien radio (services généraux), un technicien du son (services généraux) et un cadreur (à temps partiel)			10 000
b) Frais de voyage et indemnité de subsistance de fonctionnaires de New York (deux attachés de presse, un fonctionnaire de la radio et un assistant de production)	-		14 900
c) Heures supplémentaires (pour les techniciens)	-		1 000
d) Fournitures (bandes magnétiques, etc.)	-		1 000
	<u>          </u>		<u>          </u>
Total partiel	24 700	<u>51 600</u>	26 900
Total	<u>86 300</u>	<u>399 700</u>	<u>313 400</u>

4. Les prévisions de dépenses ci-dessus ont été établies pour l'essentiel sur la même base que par le passé, un crédit étant en outre prévu pour pouvoir disposer, le cas échéant, d'un dispositif de vote électronique (rubrique i) e) 2)7. Le montant estimatif de 25 300 dollars doit couvrir la location de ce matériel pendant quatre semaines au cours de la deuxième partie de la session à Genève afin d'accélérer les travaux de la Conférence lors de l'étape finale d'importance cruciale.

5. Au cas où l'on parviendrait, lors de la neuvième session à un accord sur le texte de la convention finale, il faudrait alors produire à bref délai le texte

/...

dans six langues en faisant appel à des imprimeries de l'extérieur. Si cet accord intervenait après la neuvième session, un crédit serait demandé à cette fin dans le premier rapport d'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981.

6. En vertu du projet de résolution, l'Assemblée générale prierait le Secrétaire général, en sa qualité de Secrétaire général de la Conférence, de rédiger une étude sur les besoins des pays en développement en matière de formation aux techniques d'exploitation minière des fonds marins et activités connexes, et de la soumettre à la Conférence le plus tôt possible en 1980. Au cas où le projet de résolution serait adopté, le Secrétaire général a l'intention de rédiger cette étude en utilisant les crédits déjà ouverts.

RESUME

7. Au cas où l'Assemblée générale adopterait le projet de résolution A/34/L.6, il faudrait ouvrir un crédit supplémentaire de 399 700 dollars aux chapitres 2C (348 100 dollars) et 27 (51 600 dollars). Il faudrait en outre ouvrir un crédit de 18 500 dollars au chapitre 31 au titre des contributions du personnel, qui serait compensé par une augmentation de même montant au chapitre premier des recettes.

8. En ce qui concerne les dépenses relatives aux services de conférence, il serait nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires d'un montant maximum de 3 664 800 dollars aux chapitres 28 et 29. Ces dépenses seraient examinées dans le contexte de l'état récapitulatif des dépenses relatives aux services de conférence qui sera soumis vers la fin de la présente session de l'Assemblée générale.

Questions diverses ayant trait à la conférence

9. Par sa décision 33/405 du 10 novembre 1978, l'Assemblée générale a décidé de maintenir les arrangements actuels concernant le Président de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer pour l'année 1979 et a décidé en outre que, pour permettre au Président de s'acquitter de ses fonctions comme il convient, celui-ci soit réputé avoir la qualité de fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies aux fins de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies. Au cas où l'Assemblée générale souhaiterait maintenir, pour l'année 1980, les arrangements qu'elle a approuvés pour l'année 1979, en ce qui concerne le statut du Président, il faudrait ouvrir un crédit supplémentaire se répartissant de la manière suivante :

	<u>Dollars</u>
Honoraires	50 000
Frais de voyage (NY/Genève/NY)	900
Indemnité de subsistance (Genève)	4 200
	<hr/>
	55 100

/...

ANNEXE

A. Session de New York (27 février-4 avril 1980)

Hypothèses :

- 1) Quatre séances par jour pendant les trois premiers jours consacrées aux réunions de groupe avec interprétation dans six langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) précédant l'ouverture officielle de la Conférence le 3 mars 1980.
- 2) Quatorze séances par jour pendant les trois premières semaines de la Conférence, avec interprétation dans six langues pour 10 séances par jour et interprétation dans trois langues (anglais, espagnol et français) pour les quatre séances suivantes par jour.
- 3) Huit séances par jour pendant les quatrième et cinquième semaines avec interprétation dans six langues.
- 4) Des comptes rendus analytiques seraient établis en six langues pour au total cinq séances pendant les trois premières semaines de la Conférence, trois séances par jour pendant la quatrième semaine et six séances par jour pendant la cinquième semaine.
- 5) La documentation serait établie dans six langues aussi bien durant la session (600 pages) qu'après la session (200 pages).

Coût estimatif :

Département des conférences

	<u>Dollars</u>
I. <u>Durant la session</u>	
Interprétation (2 690 journées de travail)	919 900
Traduction (600 journées de travail), révision (200 journée de travail), dactylographie (660 journées de travail)	282 800
Reproduction et distribution	25 700
Autre personnel d'appui (9 fonctionnaires des conférences, un commis aux références et un commis au contrôle des documents)	10 100
II. <u>Comptes rendus analytiques</u>	
Rédaction/traduction des comptes rendus (650 journées de travail), révision (150 journées de travail), dactylographie (900 journées de travail)	345 100
Reproduction et distribution	66 800
III. <u>Après la session</u>	
Traduction (200 journées de travail), révision (67 journées de travail) et dactylographie (220 journées de travail)	76 000
Reproduction et distribution	13 700
Total partiel I, II et III	<u>1 740 100</u>
<u>Bureau des services généraux</u>	
Contrôle du son	21 000
Sécurité	39 000
Frais généraux d'exploitation	15 000
Total partiel	<u>75 000</u>
Total général	<u><u>1 815 100</u></u>

/...

B. Session de Genève (28 juillet-29 août 1980)

Hypothèses :

- 1) Dix séances par jour pendant toute la durée de la session avec interprétation dans six langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) pour huit séances et dans trois langues (anglais, espagnol et français) pour les deux séances suivantes par jour.
- 2) Des comptes rendus analytiques seraient établis dans six langues pour huit séances par jour pendant la première semaine et demie et pour trois séances par jour pendant les trois semaines et demie suivantes.
- 3) La documentation serait établie dans six langues aussi bien pendant la session (600 pages) qu'après la session (300 pages).

Coût estimatif :

	<u>Dollars</u>
<u>I. Durant la session</u>	
Interprétation (2 225 journées de travail)	641 700
Traduction (600 journées de travail), révision (200 journées de travail), dactylographie (660 journées de travail)	260 600
Reproduction et distribution	21 100
Autre personnel d'appui (4 fonctionnaires des conférences, 10 préposés aux salles de conférence, un commis aux références, un commis au contrôle des documents, 11 techniciens du son, 4 plantons et 2 gardes)	56 500
<u>II. Comptes rendus analytiques</u>	
Rédaction/traduction des comptes rendus (1 463 journées de travail), révision (338 journées de travail) et dactylographie (2 025 journées de travail)	635 500
Reproduction et distribution	49 100
<u>III. Après la session (documentation à établir à New York)</u>	
Traduction (300 journées de travail), révision (100 journées de travail) et dactylographie (330 journées de travail)	164 800
Reproduction et distribution	20 400
Total I, II et III	<u><u>1 849 700</u></u>

-----